

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/SR/VC/FD/25/AUT/152

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –
Permanence bus France Service

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'association PIMMS Mediation Isère– 8 place Jean Jaurès – 38090 VILLEFONTAINE, à stationner son fourgon dans le cadre des permanences France Services qui se tiendront les lundis des semaines paires, de 9h00 à 12h00, à partir du 1^{er} juin 2025, devant la Maison des Associations, Place Nelson Mandela.

Les consignes suivantes devront être respectées :

- Protection des sols via la pose d'un dispositif sous le véhicule (bâche, moquette...)
- Remise en place de tout dispositif anti-intrusion après chaque passage (potelets, fermeture portail...)
- Les lieux devront être rendus propre
- Respect des mesures sanitaires en vigueur

La présente autorisation est valable jusqu'au 31 décembre 2025. Toute reconduction ou modification devra faire l'objet d'une demande préalable.

La présente autorisation annule et remplace l'autorisation SC/SR/VC/FD/24/AUT/289.

A Bourgoin-Jallieu, le jeudi 15 mai 2025


Sébastien CHALESSIN

10^{ème} Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts



Mairie de Bourgoin-Jallieu
CS 62010
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
04 74 93 00 54

bourgoinjallieu.fr



